

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AMR 51/083/2008 – ÉFAI
24 juillet 2008

Informations complémentaires sur l'AU 203/08 (AMR 51/080/2008, 17 juillet 2008) – Peine de mort / Préoccupations d'ordre juridique

ÉTATS-UNIS (Mississippi)

Dale Leo Bishop (h), Blanc, 34 ans

Dale Bishop a été exécuté dans l'État du Mississippi le 23 juillet peu après 18 heures. Il avait été condamné à mort en février 2000 pour le meurtre de Marcus Gentry, commis en décembre 1998. L'auteur réel de ce crime purge une peine de réclusion à perpétuité.

Les tribunaux ont débouté Dale Bishop des derniers recours qu'il avait formés, notamment en remettant en cause la légalité des procédures d'injection létale suivies par le Mississippi. Le gouverneur Barbour a refusé de le gracier. Dans l'après-midi du 23 juillet, le conseiller en choix politiques de ce dernier et le directeur de l'administration pénitentiaire ont rendu visite à Dale Bishop. Ils ont affirmé qu'il regrettait le rôle qu'il avait joué dans le meurtre de son ami Marcus Gentry. Le directeur de l'administration pénitentiaire aurait déclaré : « *Dale Bishop veut vivre ; du moins c'est ce qu'il nous a indiqué.* » Lors de son procès, Dale Bishop avait refusé que des circonstances atténuantes soient présentées en sa faveur et demandé au juge de le condamner à mort. Une fois incarcéré dans le couloir de la mort, un trouble bipolaire (ou maniaco-dépression) avait été diagnostiqué chez lui.

Des membres de la famille de Marcus Gentry ont assisté à son exécution. Les médias du Mississippi ont publié leur déclaration écrite : « *Nous avons du revivre tous les souvenirs et les émotions de ce mois de décembre. Nous n'oublierons jamais la douleur et la perte que cet homme a contribué à nous imposer. Nous avons perdu Mark non pas par hasard, mais par le choix de deux hommes impies.* »

Les derniers mots de Dale Bishop ont été les suivants : « *Dieu bénisse l'Amérique. Cela a été merveilleux de vivre ici. Voilà.* » Cet homme devient le deuxième condamné exécuté dans l'État du Mississippi cette année et le dixième depuis la reprise des exécutions aux États-Unis en 1977.

Quatorze personnes ont été exécutées aux États-Unis cette année, et 1 113 au total depuis 1977.

Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels. Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du réseau Actions urgentes.